



Monsieur Bruno FAURE  
Président du Conseil départemental du Cantal  
28, Avenue Gambetta  
15000 Aurillac

Aurillac, le 22 Avril 2022

**Stéphane  
SAUTAREL**

Monsieur le Président,

---

**Sénateur  
du Cantal**

*Secrétaire de la  
commission  
des finances*

*Membre de la  
délégation  
à la prospective*

Lors de mes déplacements dans les communes afin d'écouter et d'accompagner les équipes municipales dans leurs projets, comme vous, j'ai pu prendre conscience des nombreuses initiatives présentées par les maires les engageant à renforcer leur attractivité et les services développés auprès de leurs concitoyens.

A ce titre, les besoins qualitatifs et quantitatifs en matière de petite enfance et d'éducation sont très régulièrement relevés, les réponses se situant souvent dans la rénovation ou la création de services propres à ces accueils fondamentaux pour la vie quotidienne des habitants.

Ces projets structurants sont souvent très lourds pour les communes et les amènent à solliciter des soutiens importants de financements croisés pour permettre la concrétisation de ces projets.

Au regard des projets importants et conséquents en la matière, je vous demande de bien vouloir considérer dans les différents volets et critères d'éligibilité du Fonds Cantal Innovation les thématiques des politiques publiques de petite enfance et d'éducation afin que ces initiatives puissent bénéficier d'un soutien renforcé du Conseil Départemental, sur un sujet essentiel pour l'attractivité de notre département que nous cherchons tous à développer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Stéphane SAUTAREL